

# SOCIÉTÉ ORIENTALE DE FRANCE,

FONDÉE EN 1841,

Constituée par décisions de LL. EE. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes et M. le Ministre de l'Intérieur.

**PRÉSIDENT : M. de Larocheffoucauld duc de Doudeauville.**

**Vice-présidents : MM. AUDIFFRED, ancien juge au tribunal de commerce.**

**GARCIN DE TASSY, membre de l'Institut.**

**Le V<sup>ie</sup> de KERVÉGUEN, député au Corps législatif.**

**Le D<sup>r</sup> GIROU DE BUZAREINGUES, député au Corps législatif.**

**Vice-président honoraire : M. le comte Alexis de POMEREU.**

**Secrétaire-général : M. Abel HUREAU DE VILLENEUVE.**

**Secrétaire-honoraire : M. V. LANGLOIS.**

**Secrétaire-adjoint : M. EM. RUELLE.**

**Bibliothécaire : M. ED. DULAURIER.**

**Archiviste : M. le colonel GAUDIN.**

**Trésorier : M. D. GIRARD.**

---

La Société orientale a pour organe le Bulletin qu'elle publie sous le titre de *Revue de l'Orient*, et à la rédaction duquel ses membres prennent une large part. Ce Bulletin forme aujourd'hui 37 volumes de format in-8.

---

La **Revue de l'Orient** paraît chaque mois par cahier de quatre à cinq feuilles grand in-8, et forme, à la fin de l'année, deux volumes avec double table des matières et des noms d'auteurs.

LE PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL FRANCO EST FIXÉ :

**Pour Paris, à 20 fr.; pour la France et l'Algérie, à 23 fr.;**

Pour l'étranger, le port en sus.

La Collection complète, de 1843 à 1859, 37 vol., prix : 100 fr.

---

Paris.— Imp. de POMMERET et MOREAU, 42, rue Vavin.

